## ARCHITECTURE RELIGIEUSE

DΙ

## PAYS DE VOSGES

(1000-1250)

PAR

## Georges DURAND

Licencië en drait.

1° La région dans laquelle se trouve le département des Vosges n'a pas d'architecture romane particulière.

2º Des types d'églises tels que ceux de : Champ-le-Duc, Relanges, Vomécourt, bien qu'ayant un plan qu'on retrouve rarement ailleurs, ne suffisent pas à caractériser une école particulière.

parliculiere.

3° La région qui nous occupe a reçu une première influence des pays germaniques par l'Alsace; une seconde de la Bourgogne par le diocèse de Langres. C'est de cette dernière région que lui est venue l'architecture gothique, et non directement de l'He-de-France.

4° Un des caractères germaniques les plus saillants de notre architecture romane, c'est l'emploi presque exclusif du plan carré.

5° Un autre caractère germanique est l'usage, dès une

haute antiquité, de la voûte sur croisée d'ogive.

6° Ce qui permet de rattacher nos premiers édifices gothiques à la Bourgogne, c'est la forme des arcs brisés; ce sont : les fenêtres géminées, les baies petites et écrasées, la

persistance du plein cintre dans certaines parties de l'édifice, principalement dans les portails.

7° Le type le plus généralement répandu des petites églises

rurales de notre région est celui-ci :

- a. -- Une nef non voitée avec ou sans bas côtés.
- b. Une travée de chœur voitée surmontée d'un clocher.
- c. Une abside généralement demi-circulaire ou polygonale, quelquefois carrée.
- 8° Dans les églises à transept, la travée de chœur est généralement égale et semblable à l'un des croisillons.
- 9° La place la plus habituelle du clocher est sur le carré du transept, ou, à défaut de transept, sur la travée précédant l'abside.
- 10° Les clochers sont toujours rectangulaires et n'ont presque jamais de contre-forts.
- 11° La toiture à double rampanta été usitée d'une manière systématique pour la couverture des clochers, surtout ceux des petites églises.
- 12° Les églises de : Adompt, Champ-le-Duc, Saint-Dié (Cathédrale et Notre-Dame), Droiteval, Étival, Relanges, Remiremont (crypte), Senones, Vomécourt, peuvent être rattachées à l'école germanique.
- 13° Les églises de : Coussey, Saint-Élophe, Épinal, Fignévelle, Godoncourt, Lamarche, Lignéville, Sainte-Marguerite, Médonville, Neufchâteau (Saint-Christophe, Saint-Nicolas, Prieuré de Notre-Dame), Oreil-Maison, Pompierre, Remoncourt, Rollainville, Serécourt, Vicherey, Xugney, ont été bâties sous une influence venue de la Bourgogne septentrionale et de la haute Marne par le diocèse de Langres.
  - 14° L'église d'Isches est franchement bourguignonne.
- 15° Les deux chapelles qui s'ouvrent sur le transept de l'église de *Champ-le-Duc* étaient jadis terminées par des absidioles.
- 16° La nef de l'église de Coussey n'était primitivement pas voûtée.

17° La nef de l'église de Coussey peut remonter à la première moitié du onzième siècle.

18° Il n'est pas admissible que la nef de la cathédrale de Saint-Dié ait jamais été voûtée, sans que les bas-côtés le fussent également.

19° L'opinion émise à propos de la cathédrale de Saint-Dié par Viollet-le-Duc, dans son Dictionnaire raisonné d'Architecture (t. 1°, p. 211), ne peut s'appliquer qu'au côté nord de l'église.

20° La cathédrale de Saint-Dié a été primitivement construite sans voûte, aussi bien sur la nef que sur les bas côtés. — Une première voûte a été faite au douzième siècle; — une seconde au treizième.

21° La cathédrale de Saint-Dié n'avait primitivement pas de transept. La dernière travée de la nef en avant du transept actuel formait jadis le chœur.

22° Il est peu probable que la cathédrale de Saint-Dié ait jamais eu double abside.

23° L'église Notre-Dame de Galilée à Saint-Dié n'est pas antérieure aux dernières années du onzième siècle.

24° La voûte d'arêtes qui couvre la nef de l'église Notre-Dame de Galilée à Saint-Dié n'est pas la voûte primitive. Elle n'est pas antérieure au seizième siècle.

25° Les parties de l'église d'Épinal qui appartiennent à l'édifice consacré par saint Léon IX en 1051 sont :

a. — L'étage des fenêtres de la nef.

b. - Les murs extérieurs du transept.

c. — La partie intérieure de la tour.

26° L'étage du chemin de ronde et celui du bessroi du clocher de l'église d'Épinal appartiennent tout entiers à la construction de 1209.

27° L'église d'Étival n'est pas antérieure aux dernières années du treizième siècle.

28° Le clocher de l'église de Sainte-Marguerite était jadis terminé par quatre pignons triangulaires.

29° L'église Saint-Nicolas de Neufchâteau avait primitivement un chevet plat.

30° La crypte de l'église de Remiremont est celle qui a été consacrée par saint Léon IX en 1051.

31° Il est permis de supposer que l'église de Rollainville fut la chapelle d'un château aujourd'hui détruit.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 2 février 1866, art. 9.)